## DEPARTEMENT DE LA SAVOIE ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE

## MAIRIE DE MONTAGNY

81 rue du Clocher

Chef-lieu

## 73350 MONTAGNY

Tél.: 04.79.24.50.21

@: mairie@montagny-tarentaise.com

## NOTE D'INFORMATION

Dans un contexte de changement climatique, la préservation de la ressource en eau et l'amélioration des rendements de nos réseaux sont des enjeux que les collectivités doivent anticiper. La mise en place de la télégestion au niveau de chaque réservoir permet de répondre en partie à cette problématique.

La télétransmission nous permet d'acquérir, en temps réel et à distance, les données suivantes :

- les débits en entrée et en sortie de réservoir,
- le niveau d'eau du réservoir,
- des alertes de dysfonctionnement des équipements.

Dans le cadre de la préparation au transfert des compétences eau et assainissement à Val Vanoise au 1er janvier 2024, la communauté de communes et la commune de Montagny ont acté le déploiement de la télégestion sur tous les réservoirs qui ne sont pas équipés.

Cet équipement permet d'avoir un suivi des consommations d'eau et de détecter plus rapidement les fuites afin de protéger la ressource et de limiter le gaspillage. Cet outil permet de détecter les dysfonctionnements avant qu'ils ne deviennent problématiques pour les usagers. C'est un outil indispensable qui apporte les connaissances nécessaires à l'amélioration du réseau.

La mise en place de la télégestion comprend deux étapes importantes :

- la mise en place d'une instrumentation fiabilisée (compteurs, mesures de niveau,...),
- la mise en place de l'infrastructure de télétransmission.

Ce travail va concerner tous les réservoirs de Montagny (La Thuile, Chef-lieu, La Roche/ Le Plan, Le Villard).

Plus particulièrement, sur le chef-lieu, une entreprise va installer des débitmètres sur les conduites de distribution du réservoir au printemps. Ce sera également l'occasion de renouveler les vannes et de remplacer le starter incendie actuel par une lyre afin d'optimiser la défense incendie.

Cette intervention sera complétée par la pose d'un boîtier de télétransmission et de différents capteurs (anti-intrusion, capteur de niveau).

La pose de compteurs généraux ou de débitmètres peut nécessiter des coupures d'eau dans les quartiers desservis. Ces coupures entraînent des contraintes pour les usagers, mais elles sont toutefois nécessaires pour procéder à ces interventions.

Le remplacement du comptage et la mise en place de la télétransmission seront déployés sur l'ensemble des réservoirs de la commune de Montagny et donneront lieu à des coupures d'eau ponctuelles que nous efforcerons de limiter dans le temps. Une information précise sera donnée en temps utile pour vous permettre de prendre en compte cette interruption.

L'objectif final de ces interventions est de sécuriser le service public de distribution de l'eau potable, en utilisant les meilleures techniques disponibles de mesure et de télétransmission.

Montagny, le 15 MAR, 2023 Le maire, Roland PRAVET